

Règlement du Tournoi du Royal Tennis Padel Club de Morlanwelz

Du 05/06/2025 au 15/06/2025

1. Le tournoi se déroule sous le patronage et selon les règles de l'A.F.T.
2. Les matchs auront lieu sur 7 courts en brique pilée (dont 2 intérieurs). Si le juge-arbitre l'estime nécessaire, des rencontres pourront avoir lieu dans des installations extérieures au club. Les rencontres se disputeront en 2 sets gagnants avec tie-break à 6/6 dans tous les sets. A partir des D40 et des M50 et pour les matchs de doubles, le 3e set se joue au super tiebreak.
3. Les inscriptions se font sur le site www.aftnet.be et seront définitivement clôturées le mardi 03 juin 2025. La désinscription est acceptée jusqu'au lundi 20h la veille de la clôture. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 04 juin 2025.
4. Le droit d'inscription doit être acquitté avant le 1er match. Il est fixé à 15 € pour les catégories adultes - 20 € pour les catégories de doubles.
5. Toute inscription est définitive. Le droit d'inscription reste dû, même si le joueur ne se présente pas au tournoi.
6. Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter les inscriptions et de supprimer une catégorie qui ne réunirait pas assez de participants. Il se réserve également le droit de refuser une inscription sans devoir justifier sa décision.
7. Tout joueur doit se munir de 4 balles en bon état et doit être présent 15 minutes avant l'heure prévue pour son match. Chaque joueur devra être présent à l'appel de son match sous peine de scratch. Tenue de tennis de rigueur.
8. Chaque joueur devra prendre connaissance de son horaire et le confirmer via le site internet WWW.aftnet.be dès le jeudi 05 juin 2025. En aucun cas le juge arbitre ne téléphonera aux joueurs pour leur communiquer l'horaire. Tout horaire établi pour le 1er tour ne pourra pas être modifié. Début des rencontres le jeudi 05 juin 2025.
9. Les joueurs peuvent être amenés à disputer plus d'un match par jour et devront compléter les horaires de disponibilités, sachant que l'absence d'information signifie « disponibilité en semaine à partir de 17h et le week-end de 9h à 22h.
10. **Les joueurs doivent être libres le jour des finales dès 9h et avoir des disponibilités les 2 derniers jours ainsi qu'être disponible au minimum 1 jour le 1er week-end.**
11. Le juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement.

Juges-arbitres : Nathalie Mousty (0494/138624) Laure Delforge, Tom Bourjac.

Adjoint : Florence Brison - Gaëlle Michel.